

# Réunion technique d'approfondissement

## «ENFiP» du 1<sup>er</sup> avril 2014 :

## Propos liminaires

### Préambule

✓ Lors du RTA du 30 janvier 2014, la CGT Finances Publiques a dénoncé **la qualité du dialogue social** sur les différentes thématiques de l'ENFiP, suite au constat du manque total de marge de manœuvre et la non prise en compte des observations et parfois de l'opposition de toutes les organisations syndicales. Non convaincus par la réponse de l'administration nous avons pris la décision de quitter la séance. Dans les documents préparatoires à cette RTA, nous avons donc pris connaissance du relevé de conclusions de la RTA du 30 janvier, et nous ne sommes pas surpris de constater qu'effectivement l'administration continue de prendre ses décisions de manière unilatérale. La question posée par la CGT Finances Publiques reste donc malheureusement d'actualité : quelle marge de manœuvre ont les organisations syndicales qui représentent les personnels, aujourd'hui ?

Nous prenons bonne note du GT proposé le 14 avril prochain sur le dialogue social à l'ENFiP, nous ne pouvons cependant nous empêcher de regretter toute l'énergie qu'il a fallu consacrer et les rapports de force qu'il a fallu mettre en place depuis des années pour obtenir cette réunion.

✓ **Sur le relevé de décisions** : nous prenons donc connaissance sans surprise que les propositions sur la cartographie des centres d'examens et les modifications de certains arrêtés de concours restent complètement insatisfaisantes et marquent une régression pour les agents.

Concernant le parcours de formation des inspecteurs dans le cadre de la mise en place de l'espace professionnel unifié, avant de rentrer plus dans le détail de la fiche, il est indiqué dans le relevé de conclusions que les stagiaires durant la période de stage de 6 mois ne seront pas soumis à une obligation de résultats. Cela doit faire l'objet d'une note adressée aux chefs de service ou d'unité.

Concernant la e-formation, dans le relevé de conclusions, aucune garantie sur les locaux dédiés n'est donnée, ni sur les thématiques ...

### De manière générale sur les fiches proposées

✓ **Accompagnement pédagogique et la prise en compte du tutorat** : les propositions de l'administration sont bien en dessous des attentes de la CGT Finances Publiques. Le tutorat a vocation à concerner de plus en plus de collègues et les propositions de l'administration imposent des contraintes sans aucune contrepartie. Pour la CGT, une hypothétique prise en compte de la mission pour une liste d'aptitude n'est pas une contrepartie, d'autant que seules les catégories B et C sont concernées.

✓ **Parcours de formation des inspecteurs** : le projet de note au réseau nous amène à une première remarque préliminaire sur les moyens nécessaires aux services locaux de formation professionnelle. Nous sommes inquiets de la capacité des CIF et ACIF à pouvoir assurer ces nouvelles formations au vu de ce que l'administration a annoncé lors de la CAP de présélection des enseignants, à savoir que seuls 2 postes pouvaient être pourvus à cause du budget contraint.

✓ **Bilan des concours DGFIP** : quelques remarques préliminaires aux fiches. Sur les modalités d'inscription à certains concours et notamment sur le C1, l'envoi obligatoire par courrier postal de l'inscription est une aberration pour la CGT Finances Publiques. De plus quelques collègues n'ayant pu prouver leur bonne foi, l'enveloppe ayant disparu dans l'acheminement du courrier, se retrouve à devoir attendre l'an prochain pour concourir. Sur les conditions pour concourir et les centres d'examen, l'administration trouve t-elle judicieux de faire concourir les candidats au 7<sup>e</sup> étage sans ascenseur ?

Montreuil, le 29 avril 2014

Syndicat national  
CGT Finances Publiques

• Case 450 ou 451

263 RUE DE PARIS 93514 MONTREUIL CEDEX

• dgfip@cgt.fr

• www.financespubliques.cgt.fr

• Tél. : 01.55.82.80.80

Sur les veilles de concours, c'était avec satisfaction que les OS avaient vu cette règle d'autorisation d'absence la veille des concours devenir pérenne, mais c'était finalement sans compter sur l'administration pour positionner la majorité des épreuves le lundi ! De plus nous y reviendrons vendredi au groupe de travail sur le recrutement handicap, les travailleurs handicapés qui s'inscrivent au concours, doivent, entre autre, prendre en charge le surcoût qu'engendre la visite obligatoire d'un médecin agréé.

✓ **Accompagnement social des stagiaires** : nous constatons que lorsque cela est nécessaire, la mixité des publics ne pose plus de problèmes à l'ENFiP. Nous réaffirmons donc notre revendication de la mixité des publics dans les établissements de l'ENFiP qui ne peut qu'être favorable aux agents. Des efforts ont été faits par l'administration concernant l'alignement des offres sur celles de Clermont-Ferrand, mais force est de constater que le résultat n'est pas à la hauteur des attentes des agents et des revendications des organisations syndicales : disparités entre les tarifs, les temps de transport, l'offre de restauration etc. Nous regrettons aussi fortement la décision de l'ENFiP de limiter l'accès des sites franciliens pour celles et ceux qui ne peuvent se loger en Ile de France. Cette décision lèse

véritablement des stagiaires qui serait plus proches de leur domicile pour rentrer les week ends. L'expérimentation, dont il est question dans la fiche, de supprimer l'offre de restauration actuelle les week-ends à la cantine des Gourlettes est une véritable provocation avant l'arrivée massive d'agents C, les petits déjeuner ayant déjà été supprimés !

### **En conclusion de ces propos liminaires**

Nous rappelons donc que depuis plusieurs RTA, GT, CTR ou encore réunion informelles, il est pénible de constater une si faible, voire inexistante, marge de manœuvre sans parler du refus supposé par l'absence de réponse de l'administration, à la demande syndicale, d'aborder certains sujets.

Nous vous posons de nouveau la question quelle marge de manœuvre avons nous exactement aujourd'hui au vu des fiches proposées? Parce que si pour vous ce qui est proposé est soit acté soit de toute façon commencé ou non négociable que faisons nous la aujourd'hui ?

**Nous refusons toujours de servir d'alibi à un simulacre de dialogue social.**

## **Compte rendu**

Suite aux propos liminaires, l'administration répond que dès 2012 elle a tenu à aborder l'ensemble des sujets avec les OS lors des RTA. Malgré un timing contraint elle a tenu à mettre en place suffisamment d'espace de discussions en amont dans un souci d'échanges visant à faire évoluer les fiches proposées.

C'est pourquoi la DG se veut optimiste sur les marges de manœuvre. Elle reconnaît toutefois que les positions sont divergentes, mais estime que la tenue des RTA en présence des OS permet des évolutions.

La CGT Finances Publiques ne partage pas cette analyse et rappelle à l'administration les rapports de force qu'il a fallu mettre en place pour obtenir très peu d'avancées significatives.

### **Fiche I : L'accompagnement des stagiaires**

Cette fiche traite des sujets concernant toutes les formes de tutorat. Avec la création des formations pour les inspecteurs changeant de filière, le nombre de tuteurs va encore s'accroître à la DGFIP et les organisations syndicales revendiquent depuis longtemps une réelle prise en compte du tutorat.

Pour la CGT, les propositions de l'administration se focalisent plus sur un cadrage contraignant imposé aux " tuteurs ",

que sur une réelle reconnaissance de cette mission.

Ce cadrage, pouvant être bénéfique pour le stagiaire, impose au " tuteur " un réel engagement à accompagner le stagiaire et à rendre compte, sans pour autant donner les garanties revendiquées par la CGT, à savoir :

- ✓ le volontariat doit être l'unique mode de sélection des tuteurs, sans qu'il soit contraint ;
- ✓ un tuteur ne doit encadrer qu'un seul stagiaire ;
- ✓ cette mission doit être reconnue avant tout par la prise en compte dans la charge de travail des tuteurs et ce de manière systématique et obligatoire ;
- ✓ le tuteur doit être un agent de la même catégorie et effectuant les mêmes missions quand cela est possible ;
- ✓ l'agent qui forme ou accompagne un stagiaire doit être réellement désigné comme tuteur.

### **Fiche II : La présentation d'extraits d'E-Formation**

La CGT dénonce un outil inadapté qui ne doit en aucun cas remplacer une véritable formation dédiée, et une fois de plus s'interroge sur la marge de manœuvre qui est accordée dans ces discussions.

La CGT a rappelé que ces formations doivent simplement être un complément aux stages présentiels et absolument pouvoir être suivies dans un local dédié.

La DG avait demandé aux organisations syndicales de

transmettre leurs observations sur le projet de "charte de la e-formation à la DGFIP". Lors de la RTA du 30 janvier dernier, la CGT ayant quitté cette séance, elle n'avait pas été mise au courant du processus.

Omission de la DG rectifiée, la CGT a fait parvenir ses observations le 17 avril 2014.

De manière générale, la CGT a relevé dans la charte certains paradoxes sur les publics visés, des problématiques sur les conditions matérielles, la charge de travail supplémentaire allouée au responsable local de la formation.

Elle a demandé des clarifications sur le e-tutorat et la prise en charge complète des éventuels frais engendrés par les agents en cas de déplacement.

### **Fiche III : Formation dans le cadre de la mobilité fonctionnelle**

Cette formation, d'une durée de 6 mois, à destination des inspecteurs qui changeront de filière suite à une mutation, comporte des modules obligatoires et optionnels.

L'administration a présenté aux organisations syndicales les 12 parcours de formation comprenant des stages présentiels nationaux et locaux, ponctués de retours dans les services et d'e-formation.

La CGT Finances Publiques est intervenue en rappelant les revendications portées sur l'accompagnement pédagogique et sur l'e-formation. Elle a indiqué à l'administration que certains parcours de formation semblaient mal calibrés car les parcours antérieurs ne sont pas forcément pris en compte. A titre d'exemples :

- ✓ la formation sur l'application RAR obligatoire dans le parcours pour les inspecteurs affectés en SIP (sphère fiscale) ne prend pas en compte le parcours de certains inspecteurs connaissant parfaitement l'application ;
- ✓ de la même manière, la formation en Impôt sur le Revenu semble très légère pour un inspecteur n'ayant jamais fait de fiscalité personnelle.

Pour la CGT, l'administration doit aussi prendre en compte les changements de "sphère" ayant lieu uniquement sur le papier résultant de transferts de missions d'une sphère à l'autre.

### **Fiche IV : L'accompagnement social des stagiaires**

L'administration annonce l'affectation de quelques groupes de contrôleurs stagiaires à Clermont-Ferrand. La CGT a donc rappelé qu'elle demandait la mixité des publics dans tous les établissements de l'ENFiP depuis le début des discussions sur la fusion des scarités. Visiblement quand l'administration se voit contrainte et forcée de la mettre en place, les arguments énoncés pour la non mixité des publics sont vite oubliés !

- Concernant les offres de logement sur les différents sites de l'ENFiP, la CGT Finances Publiques a clairement rappelé que ces offres restent insatisfaisantes tant sur la quantité que sur la qualité.

Elle a ouvertement dénoncé la pratique mise en place par l'ENFiP depuis la rentrée 2013 concernant les logements en Ile de France. L'ENFiP avait pris la décision d'affecter sur les établissements de la RIF, les stagiaires n'ayant pas besoin de logement sur place. Dans cette logique, elle avait donc diminué fortement le parc de logements sociaux privant de fait certains stagiaires de suivre leur formation en RIF.

La CGT a donc exigé l'augmentation de l'offre de logements en RIF et un alignement financier des tarifs de Clermont Ferrand avec une amélioration du qualitatif.

- Concernant la mise en place d'une expérimentation visant à la substitution de l'offre de restauration actuelle aux gourlettes par des plateaux repas le week end.

La CGT a rappelé à l'administration que les stagiaires ne peuvent cuisiner dans les chambres et que de plus une expérimentation effectuée sur une promotion actuelle de 150 inspecteurs ne peut servir de base vu le nombre de stagiaires attendus dès le mois de juin.

La CGT a encore une fois dénoncé le manque de marge de manœuvre sur les annonces faites par la DG et que chaque décision justifiée sous l'égide d'économies budgétaires à réaliser pèse toujours sur les mêmes, à savoir les agents !

### **Questions diverses :**

- ✓ La CGT a exigé de l'administration l'appel immédiat de toutes les listes complémentaires. La Direction Générale s'est dite incapable de communiquer sur ce sujet à ce jour mais devrait pouvoir le faire dans les semaines à venir.

- ✓ La CGT a rappelé à l'administration la densité de la scarité male vécue par les stagiaires A et B, et ré-exigé la libération d'une troisième demi-journée, le lundi matin.